



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 78332

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mauvaise nutrition des étudiants. Ainsi, selon une récente enquête du CSA, les étudiants auraient de mauvaises habitudes alimentaires. Ces dernières seraient liées à plusieurs facteurs : faible équipement électroménager, culture culinaire pauvre, manque de motivation à cuisiner et surtout précarité financière. Or cette « malbouffe » ne serait pas sans incidences sur leurs facultés intellectuelles et sur leur santé. Par ailleurs, à long terme, ces mauvaises habitudes alimentaires augmentent les risques d'obésité et de maladies cardiovasculaires. Dans son rapport, un écrivain français préconise plusieurs solutions afin, notamment, d'améliorer la restauration universitaire parmi lesquelles des menus de restos U préparés par des chefs, la formation des cuisiniers, des pauses déjeuner plus longues, des boutiques de proximité, ouvertes tard avec des produits bon marché. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement entend suivre ces recommandations.

Texte de la réponse

Le réseau des oeuvres universitaires regroupe, sur l'ensemble du territoire, 618 établissements de restauration, dont 277 cafétérias et brasseries, et offre à l'ensemble des étudiants dans les limites d'un prix de revient à peine supérieur à 5 (dont 2,90 à la charge de l'étudiant) des repas équilibrés. L'enquête de satisfaction « Panel de RU », menée deux fois par an en collaboration avec l'Observatoire de la vie étudiante, permet de disposer aussi bien d'une information représentative à l'échelon national que d'une identification des difficultés au niveau des unités de restauration locales. Elle fait état d'un retour particulièrement positif des étudiants fréquentant les restaurants sur les prestations offertes, à l'exception des temps d'attente, jugés toujours trop longs. MM. Jean-Robert Pitte et Jean-Pierre Coffe ont remis le 3 mars 2010 à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche un rapport sur l'amélioration de la restauration universitaire. Ils proposent une série de mesures pour éduquer les étudiants au « bien manger » : aménager les rythmes mais aussi la répartition hebdomadaire des cours, qui conduit actuellement les étudiants à ne fréquenter les restaurants universitaires que quelques jours par semaine, diversifier les choix d'alimentation ou encore améliorer l'alimentation étudiante en dehors des restaurants universitaires. La ministre a chargé le réseau des oeuvres universitaires de proposer, d'ici à la fin de l'année 2010, un plan d'action et des mesures précises et ciblées, en s'appuyant sur les préconisations de ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78332

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5175

Réponse publiée le : 20 juillet 2010, page 8143